

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes propriétaires ou exploitants des principales parcelles sur lesquelles la société Valeco a le projet d'installer un champ éolien sur le territoire des communes déléguées de Vieux-Pont-en-Auge, Boissey et Bretteville-sur-Dives.

Ce projet suscite une opposition croissante des habitants et d'élus de Saint-Pierre-en-Auge. Nous avons enregistré en quelques semaines plus de 1300 signatures sur une pétition en ligne et papier mise en place par notre collectif, dont la très grande majorité provient des voisins du site.

Nous appelons votre attention sur la responsabilité que vous prendriez en acceptant de mettre vos terres à disposition d'un tel projet.

En acceptant de faire ainsi :

- Vous participeriez à une dégradation majeure de ce site, caractérisé par un paysage remarquable et la présence à proximité de nombreux bâtiments à la valeur patrimoniale reconnue et dont certains sont classés, comme l'église de Vieux-Pont-en-Auge ;
- Vous provoqueriez une dévalorisation considérable des habitations alentour et une importante diminution du patrimoine de leurs propriétaires ;
- Vous gâcheriez la vie de plusieurs centaines d'habitants, vos voisins, par une installation créant des nuisances permanentes visuelles et sonores liées, entre autres, au bruit et à l'éclairage de nuit ;
- Vous porteriez atteinte à l'une des principales richesses de notre commune, qui est la qualité de ses paysages et de son bâti, et nuiriez fortement au développement du tourisme vert qui est l'un des rares atouts qu'elle puisse valoriser.

En acceptant de louer vos terres pour ce projet, vous risqueriez de mettre en cause fortement votre relation quotidienne avec votre voisinage mais aussi avec une grande partie de la population de Saint-Pierre-en-Auge. Pensez à vos familles et vos successeurs qui seraient également impactés par votre décision, si des engins de plus de 200 mètres de haut étaient implantés durablement dans cette vallée, et seraient pénalisés financièrement par leur démantèlement.

Nous vous appelons vivement à ne pas vous mettre en marge de la population et vous invitons plutôt à vous intégrer à la communauté des habitants en renonçant à ce projet.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

M. Michel Sady, association Vieux-Pont-en-Auge – Eglise & patrimoine

Mme Thara Renouf, association pour la défense de l'environnement du centre Pays d'Auge

M. Jérôme Serrat, association Carel Environnement et Patrimoine

M. Stéphane de Pondt de Lafaurie, château de Hiéville

M. Luc Derepas, conseiller municipal de Saint-Pierre-en-Auge